

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 2

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183168>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pour un tel objet, s'occupe en ce moment d'en poser les bases. L'exposition serait installée au bord du lac, quai des Eaux-Vives, dans la belle propriété de M. Louis Favre, entrepreneur du tunnel du St-Gothard, propriété dont M. Favre, promoteur de l'exposition, se serait assuré l'acquisition.

L'exposition projetée ne devra ressembler à aucune de celles qui l'ont précédée. Elle en serait comme le résumé, comme un véritable écrin de tout ce que l'art et l'industrie produisent de plus remarquable. Les exposants y trouveraient une publicité pour ainsi dire vivante, et un bureau de renseignement à demeure. Le château qui fait partie du domaine serait transformé en un lieu de réunion et d'agrément pour les étrangers; ses vastes remises deviendraient un jardin d'hiver. Les fontaines jaillissantes seront alimentées par les eaux de l'Arve, qui desservent Chêne et les campagnes environnantes.

Pour édifier le palais de l'exposition et opérer la transformation du château et de ses dépendances, la dépense approximative serait de deux millions, y compris l'acquisition de la propriété. Le capital à souscrire serait de 1,000,000 de fr. divisé en 2,000 actions de 500 fr. Le million complémentaire est réservé pour opérer un emprunt hypothécaire, qui serait remboursé au moyen d'un fonds de réserve.

Le comité adresse un appel chaleureux aux hommes éclairés qui voudront concourir à cette œuvre. Nous remarquons parmi ses membres MM. Tognetti, président du Grand Conseil; Martin, avocat et député; Chomel, député; Menn, sculpteur et professeur; Latoix, conseiller municipal; Reymond William, professeur à l'Université; Golay, député; Deleiderier, architecte, etc.

Ouna vòta.

Dzâquie est on bon vilio municipau qu'est to fiai d'avâi dein lo teimps menâ autorità dein sa coumena; l'a prau dé boutafrou, et raconté coumein l'a età à la campagne d'au Sonderbond et coumein n'a bâla fe lo perte a son chako dé voltigeu à Fribor. La demeindez ne manqué jamais d'allâ bairé sa quartetta avoué lo syndico po contâ se n'historie.

L'autro dzo, noutron municipau avâi reçu onna carta po allâ vòta, et ne volliâvé pas manquâ l'occasion dé baire quoqué quartetté; ie prein donc sa canne et fâ vire voèle d'au côté de la vela.

Quand l'eut vòta, Dzâquie se peinsa dinse: ne sarâi rein dé traou dé sé reverré avoué le vilio dé ma compagni. Na pas manquâ et après avâi prau bu et batailli, lo galiâ sé trova rion.

Vè onz'hauré, noutron municipau coumeinça à sé mettré ein route, mâ navancivé dière; verivé coumein on muton qu'a lo vertigo. Alors se dese dinse:

« Ci commerce ne pau pas dourâ. » Aô mimo momeint se fot dein lo terrau. Tandî que l'edzevatâvé lé dedein, on autro municipau vint a passâ perquie. L'âi crié: « Que d'au diablo as tou? on derâi que te vint fou... aô bin se té malâdo?... »

L'autro que sé debarbouillivé dein lo pacot, lâi repond:

« L'ai ia.... l'ai ia.... que ié traou vòta, vouaiquie tot. »

Lausanne, 1^{er} janvier 1875.

Au Rédacteur du *Conteur voudois*.

Monsieur,

Deux articles insérés en décembre dans votre spirituel journal, mettent de nouveau sur le tapis la question si souvent et toujours vainement débattue de l'existence de Guillaume Tell. Le *Conteur*, journal populaire vaudois, c'est-à-dire profondément suisse, a, plus que tout autre feuille, le droit de s'occuper des grandes figures de notre histoire nationale; cela est de son bien; il défendra Tell comme il défendrait Davel, si l'on osait l'attaquer; la mémoire de l'un lui est aussi chère que la mémoire de l'autre de ces grands citoyens. Aussi espère-je que vous voudrez bien m'accorder l'hospitalité de vos colonnes pour reprendre ce sujet sous un autre point de vue, à moi profane, plus profane encore en la matière que M. J. M. qui vous écrit.

M. J. M. se demande, en commençant, si Guillaume Tell appartient à l'histoire ou à la fable? Question bien posée, question résolue. Je trouve la question de M. M. incomplète: il y a plus que la fable et l'histoire dans le passé d'un peuple, il y a encore la légende; la légende, qui est plus vraie que l'histoire, a dit un de nos plus grands écrivains, plus vraie surtout en ce qu'elle est plus poétique, plus humaine et que l'intérêt personnel, le calcul ne s'y mêle jamais.

Les exploits attribués à Guillaume Tell sont-ils de l'histoire? Il semble permis d'en douter (1). Aucun document contemporain ne parle du héros; son nom même n'est pas mentionné dans les registres des naissances ou des décès des paroisses de Burglen, d'Attinghausen et d'Altorf, qui paraissent pourtant assez régulièrement tenus; les chroniqueurs de son siècle, rares il est vrai, sont muets à son sujet; le nom de Gessler ne figure pas une seule fois, dans les archives de l'archiduché d'Autriche, parmi ceux des autres baillis envoyés en Suisse au commencement du XIV^e siècle, et les chroniques autrichiennes n'en disent mot. Tout cela peut faire douter de l'existence de Tell; mais cela ne suffit pas pour la nier.

Nier un fait, c'est affirmer qu'il n'est pas; aussi, une négation doit-elle être, presque autant qu'une affirmation, appuyée de preuves pour avoir de la valeur.

Ceux qui croient à l'existence de Tell ont pour eux la tradition, à défaut de ce qu'on nomme des documents authentiques: c'est quelque chose, car cette tradition n'a pas sa source dans un passé bien lointain; son chemin est semé de monuments; elle nous vient d'un peuple sincère chez lequel les événements de toute nature se transmettent de génération en génération avec une rare fidélité. Ceux qui nient ont pour eux le silence des contemporains: cela n'est pas suffisant pour nier d'une façon absolue, car avec une semblable méthode, universellement et rigoureusement appliquée, il n'y aurait pas un peuple au monde qui ne lacérât la moitié des plus belles pages de ses annales. Comment! ce peuple honnête et naïf des Waldstätten, dont les traditions devaient être d'autant plus vraies qu'il n'avait pas d'histoire écrite, ce peuple

(1) Je ne puis m'empêcher de faire remarquer avec peine que ceux qui nient l'existence de Tell sont des Suisses et des Autrichiens, tandis que les historiens italiens, les Anglais, et surtout les Français, s'obstinent, malgré toutes les preuves accumulées, à faire de Tell un personnage historique.

élève des édifices religieux à la mémoire d'un de ses libérateurs, cent-cinquante ans au plus après sa mort, et cette mémoire est là vivante, palpitante dans le cœur du peuple reconnaissant, — et nous dirions que ce héros n'a jamais vécu ! qu'il est le produit de l'imagination d'un chansonnier inconnu ! — C'est dire brutalement que nos vaillants ancêtres étaient de vulgaires imbéciles, comme ceux qui ont cru en leur génie et nous l'ont transmis, les Tchudi, les Muller, les Zschokke, les Daguet !

Ah ! si des étrangers nous accusaient de devoir notre liberté et notre indépendance aux attentats de quelque monstre comme Nana-Saïb, par exemple, je comprends que nous répondions : « Cet homme ne saurait être de nous ; nous n'y croirons point tant qu'on ne nous aura pas donné des preuves de son existence. » Mais ce qu'on ne saurait comprendre, c'est que nous jetions aux vents les cendres de nos héros, parce qu'aucun curé du temps n'a écrit leurs noms en son latin barbare, dans ses registres poudreux ; c'est que nous protestions contre Michelet, ébloui par ce rayon de liberté qui a jeté une si vive lumière sur le XIV^e siècle ; c'est que nous disions à Schiller, à Lemierre, à Rossini, à Mirabeau, à Victor Hugo, à Lamartine : « Ne nous cassez plus la tête avec ce Tell qui n'a jamais vécu chez nous ; dites, s'il vous plaît, le Danois Tekko. »

Il y a dans tout cela quelque chose de barbare et d'odieux tout à la fois. Cette absence de sentiment et de poésie donne raison au grand historien, qui dit, en parlant de la révolution de 1307 : « Beau moment que la Suisse ne retrouva jamais » (1) ; — et qu'elle ne comprend plus, pourrait-on ajouter.

On nous dit que l'histoire de Tell a été prise dans l'histoire du Danemark. On soutiendrait de la même façon que l'histoire du Christ a été puisée dans les Vedas, où nous lisons une légende parfaitement identique, avec une vierge mère et un père charpentier.

Je connais une critique des plus spirituelles de ce procédé de négation à outrance, la voici en substance :

Un M. Dupuis avait publié trois volumes tendant à prouver que l'histoire de Jésus-Christ était une fiction ; que ce dieu était l'image du soleil ; les douze apôtres, les douze mois de l'année ; les quatre évangélistes, les quatre saisons, etc., etc.

Le critique dont nous parlons répondit à M. Dupuis par une petite brochure où il prouva de la même façon que Napoléon I^{er} n'était, lui aussi, qu'une fiction ; que son nom, *Néapoléon*, *Apoléon*... voulait dire le soleil ; que ses seize maréchaux, douze en activité de service, étaient l'image des douze mois de l'année ; que la campagne de Russie signifiait que l'astre du jour, à un certain moment de sa course, revenait en arrière, *battait en retraite devant les frimas*... L'ouvrage de Dupuis tomba.

Avouez qu'il ne resterait que bien peu de chose de l'histoire si ce genre de critique historique était adopté.

On nous dit enfin qu'il n'a pas existé de bailli du nom de Gessler. Qu'on nous dise alors le nom de ce troisième bailli autrichien qui habitait ce château de Kussnacht dont les ruines sont encore debout ? Ou bien, pour continuer l'œuvre si noble qu'on a entreprise, qu'on supprime du coup Werner Stauffacher, que ce même Gessler injuria.

Et l'Autrichien dira en souriant, à ceux qui tenteraient de prendre notre défense : « Laissez les morts enterrer leurs morts. » *Finis Helvetiæ !*

(1) Michelet. *Précis de l'Hist. mod.*

Dans la matinée du 31 décembre, une jeune fille arrive en toute hâte au bureau télégraphique de la rue du Midi, et dépose au guichet un petit papier renfermant une boucle de cheveux bruns.

L'employé déplie le papier et lit :

Je t'envoie ce que tu m'a demandé et t'embrasse de tout mon cœur... adieu !

L'employé, qui avait expédié des centaines de dépêches dès la veille, et qui n'était pas de joyeuse humeur, lui dit d'un ton sec :

— Mademoiselle... je ne comprends pas. A qui s'adresse cette missive?... il n'y a aucune adresse.

— Ça ne fait rien, répond la jeune fille, distraite par des préoccupations amoureuses ; envoyez seulement... il me connaît bien.

Nous lisons dans un journal de Genève cette curieuse annonce :

Fortune rapide !

Une personne sérieuse et indépendante, désirant gagner plus de mille francs par jour, sans aucune fatigue, possédant au moins 15,000 fr. espèces, peut donner son adresse et joindre sa photographie à M. L. C. B., poste restante, Genève, Suisse. (Affranchir.)

Discrétion, affaire d'honneur et photographie retournée au besoin.

Nous avons donné trois charades dans notre précédent numéro. Le mot de la première est *orage*, celui de la seconde *vinaigre* et celui de la troisième *orange*.

La livraison de *janvier* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : I. DE SCHWYZ A SCHWYZ PAR SION. — Note de voyage, par M. Eugène Rambert. — II. LE COMTE GORANI EN SUISSE D'APRÈS SES MÉMOIRES INÉDITS, par M. Marc Monnier. — III. LE PINSON DES COLOMBETTES. — Nouvelle, par M. Louis Favre. — IV. LA FRANCE ACTUELLE, par M. Ed. Talichet. — V. SOYONS COMME IL FAUT. — Comédie, par M. Moïse Hornung. — VI. CHRONIQUE PARISIENNE. — VII. CHRONIQUE ITALIENNE. — VIII. CHRONIQUE D'ALSACE.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, Lausanne.

L. MONNET.

THÉÂTRE DE LAUSANNE

Dimanche 10 janvier

LES MÈRES REPENTIES

Drame en 4 actes.

Un frère terrible

Vaudeville en 1 acte.

LA VEUVE AU GAMBELIA

Vaudeville en 1 acte.

Les bureaux s'ouvriront à 6 1/2 h. — On commencera à 7 h.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY